



## CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 3 décembre 2024  
à 20 heures 00 en session ordinaire.

### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 novembre 2024,
- Décisions du Maire,
- Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- Augmentation des loyers des logements communaux loués à l'année au 1er janvier 2025,
- Service commun "Voirie" du pôle de proximité des Pieux,
- Proposition de remboursement des travaux réalisés sur le bar/restaurant L'Amarre,
- Adhésion à la convention de participation "Prévoyance" proposée par le Centre de Gestion de la Manche,
- Habilitation au Centre de Gestion de la Manche pour l'assurance du personnel,
- Décision budgétaire modificative,
- Dispositif d'aide à la formation du BAFA,
- Abri illégal en zone 1Nb du Plan Local d'Urbanisme,
- Demande de subvention 2024,
- Demande de remboursement sur le budget annexe du camping,
- Échange partiel de parcelles,
- Informations et questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait SURTAINVILLE, le 27 novembre 2024



Le Maire,

Odile THOMINET